



Conseil Municipal : séance du 23 novembre 2016

Compte Rendu du Registre des délibérations

L'an deux mille seize le mercredi 23 novembre, le Conseil Municipal de Varennes sur Loire s'est réuni à 20 heures 30 au nombre prescrit par la Loi, sur la convocation et sous la présidence de **Gilles TALLUAU, Maire**.

Conseillers	
En exercice :	19
Présents :	17
Pouvoirs :	2
Voteants :	19
Absents :	2
Date de convocation	
17 novembre 2016	

Étaient présents : Michel LAMAND, Alain LECHAT, Christine JOUSSELIN, Adjoint
François BERNARD, Yves MABILEAU, Christiane LANGE, Jean-luc JOULIN, Sophie GEGU, Valérie COULBARY, Murielle CHAPU, Julie PEARSON, Michel LECHAT, Martine NAYS, Brigitte SAINT-CAST, Ralph MILLERAND, David CHEVALLIER ;

Excusés : Sylvie BELLANGER pouvoir à Gilles TALLUAU et Eric JAMET pouvoir à Murielle CHAPU.

Absent :

Secrétaire de séance : Brigitte SAINT-CAST

Le compte rendu du 19 octobre 2016 a été adopté à l'unanimité.

D20161123-01-CAsaumurValDeLoireProjetStatuts

CREATION DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

SAUMUR VAL DE LOIRE APPROBATION DES STATUTS

Vu la délibération du conseil de la Communauté d'Agglomération Saumur Loire Développement en date du 20 octobre 2016 approuvant le projet de statuts de la communauté d'agglomération prenant le nom de « **Communauté d'agglomération SAUMUR VAL DE LOIRE** »

Cette délibération et ce projet de statuts ont été transmis aux élus préalablement à tous les membres du conseil par courriel. Monsieur Le Maire a fait une lecture commentée de ce dossier.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le projet de statuts de la Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire, exécutoire à compter du 1^{er} janvier 2017 (projet annexé à la présente).

D20161123-02-CASLDrapports2015eauAssainDechets

SAUMUR AGGLO (CASLD) - RAPPORT D'ACTIVITES 2015

Service EAU POTABLE et ASSAINISSEMENT

Service de COLLECTE et TRAITEMENT DES DECHETS

Vu la délibération du Conseil communautaire n° 2016-063 DC du 22/09/2016

Vu la délibération du Conseil communautaire n° 2016-069 DC du 22/09/2016

Conformément à la loi n° 95-101 du 2 février 1995 relative au renforcement et à protection de l'environnement ;

Les rapports annuels sur le prix et la qualité des services de l'exercice 2015 concernant les services publics d'eau potable et de l'assainissement ainsi que la collecte des déchets de la Communauté d'Agglomération « Saumur Loire Développement » ont fait l'objet d'une communication au conseil municipal de la commune de Varennes-sur-Loire, en sa séance publique du **23/11/2016** ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE ces rapports annuels de l'exercice **2015** consultable en mairie et téléchargeable sur le site :

www.agglo-saumur.fr

D20161123-03-CEJ2016-2018MSA

CONTRAT ENFANCE ET JEUNESSE 2016-2018 AVEC LA MSA

(...)

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) s'engage sur les mêmes orientations que la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) pour ses ressortissants.

Le Contrat Enfance Jeunesse est un contrat d'objectifs et de co-financement qui contribue au développement de l'accueil destiné aux enfants et aux jeunes jusqu'à 17 ans révolus en :

⇒ **favorisant le développement et l'amélioration de l'offre d'accueil par :**

- une localisation géographique équilibrée des différents équipements et actions inscrits au sein de la présente convention ;

- la définition d'une réponse adaptée aux besoins des familles et de leurs enfants ;
 - la recherche de l'implication des enfants, des jeunes et de leurs parents dans la définition des besoins, de la mise en œuvre et de l'évaluation des actions ;
 - une politique tarifaire adaptée permettant l'accessibilité aux enfants des familles aux revenus modestes ;
- ⇒ **recherchant l'épanouissement et l'intégration dans la société des enfants et des jeunes par des actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation des plus grands.**

Le Contrat Enfance et Jeunesse signé avec la Mutualité Sociale Agricole (MSA) est arrivé à échéance au 31 décembre 2015. Le financement des contrats enfance et jeunesse relève des dotations « Missions Publiques » de la Caisse Centrale de la MSA, qui propose le renouvellement du Contrat Enfance et Jeunesse sur la base de 3 années, avec effet du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2018.

La Mutualité Sociale Agricole réalise la convention et s'engage à verser pour l'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération Saumur Loire Développement une prestation de service enfance et jeunesse annuelle. Celle-ci sera ventilée par commune sur la base de la prestation sociale retenue pour l'année N par la CAF au regard des pièces justificatives.

Il est proposé au Conseil Municipal (d'Administration) de bien vouloir :

- **Valider le principe du renouvellement** du Contrat Enfance et Jeunesse pour la période de 2016 à 2018 avec la Mutualité Sociale Agricole,
- **Autoriser** le Maire (ou Président) à signer le Contrat Enfance Jeunesse avec effet du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2018 avec la Mutualité Sociale Agricole.

D20161123-04-TravauxAccessibilitéAdap

TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ

Vu la délibération D20151021-06 adoptant le programme de travaux d'un montant de 181 000 € sur une période de 9 ans dans le cadre de l'Agenda D'Accessibilité Programmé (ADAP)

Vu l'arrêté du 17/12/2015 n° ADAP-049 361 15 30146 de Mme la Préfète décidant d'accorder la réalisation des travaux sur une période de 6 ans ;

Monsieur le Maire informe que, dans ce cadre de mise en conformité des ERP, les travaux suivants étudiés par la commission Bâtiment/Urbanisme seront réalisés :

- Accès PMR (personne à mobilité réduite) à la mairie et à l'agence postale
- Mains courantes aux escaliers de l'école et de la salle des loisirs

En outre, Michel LAMAND présente 4 propositions d'entreprises étudiées par la commission bâtiments le 16 novembre 2016.

Les coûts HT sont estimés à 10 678.89 € pour les accès PMR et 1 226.20 € pour les mains courantes ; une 5ème proposition est attendue.

D20161123-05-WCpublic

WC PUBLIC AUTO- NETTOYANT

Gilles TALLUAU Maire, rappelle que Monsieur TAUGOURDEAU, député de Maine et Loire a accordé 9 000 € au titre de la réserve parlementaire et confirmé par notification d'attribution d'une subvention d'Etat dans le cadre des travaux d'intérêt local (TDIL) de Mme la Préfète le 30/09/2016 ;

La commission Batiment/Urbanisme réunie le 16 novembre dernier propose d'installer des toilettes publiques auto-nettoyantes, à l'emplacement actuel rue des Baraudières.

Gérard THIERRY architecte propose deux estimations :

- L'une sans urinoirs pour un coût de travaux de 32 000 € HT (36 400 € HT avec honoraires) ;
- L'autre avec deux urinoirs pour un coût de travaux de 41 000 € HT (45 400 € HT avec horaires) cette solution supprime le portillon donnant dans la cour de la mairie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

APPROUVE la solution la moins couteuse pour la création d'un WC public auto-nettoyant sans urinoir.

Suite à une remarque de M. David CHEVALLIER, il a été rajouté au compte rendu du conseil :

Bilan cantine 2015

Le bilan financier de fonctionnement de la cantine de l'année 2015 est présenté au conseil :

	2015	2014	2013
Déficit de fonctionnement	32951.17	33 872,44 €	35 898,61 €
Coût d'un repas	3,74	3,75 €	3,75 €
Nombre de repas par jour	262	258	260
Nombre de repas annuel	36202	35 864	

Gilles TALLUAU a rencontré M. Alain BOISSONOT président du Syndicat de la Côte et M. Patrick CONDEMINE, Maire de Turquant pour faire un bilan général.

Par rapport à 2015, Monsieur le Maire propose une augmentation de 2centimes soit 0.7% pour la cantine et de 1 % pour les autres services.

David CHEVALLIER fait remarquer que le prix des repas vendus aux adultes (instituteurs) n'est pas en cohérence avec un déficit de fonctionnement de la cantine de 32 000 euros.

Monsieur le Maire répond que le prix du repas fourni aux instituteurs bien que réévalués chaque année a toujours été ainsi (4.69 euros) et qu'il est au-dessus du prix de revient de 3.74 euros.

Gilles TALLUAU rappelle qu'il est important de conserver une politique de proximité des produits locaux et de maintenir notre politique tarifaire attractive en faveur des familles.

D20161123-06-Tarifs2017

(...)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal fixe ainsi qu'il suit les tarifs des services municipaux :

TARIFS MUNICIPAUX au 1er janvier 2017

CANTINE		<i>par repas</i>
Varennais	Enfants réguliers	2.81 €
	Enfants occasionnels	3.45 €
	Adultes	4.79 €
SUP de la Côte	Maternelle	2.81 €
	Primaire	2.98 €
Accueil TAP	par enfant par trimestre	11.00 €

Autres Services		
Insertion publicitaire (annuelle)		52 €
Salle des Sports		172 €
Coupures de Routes		67 €
Chenil	Prise en Charge	57 €
	Forfait journalier	6 €
Cimetière		
Concession trentenaire	Terrain 2 m ²	78 €
	Jardin du Souvenir	56 €
	Columbarium	852 €
	Terrain 0,64 m ² avec case-urne	253 €
	Terrain 0,64 m ² sans case-urne	51 €
Intervention	sur columbarium	107 €
Sanitaires autonomes (WC) le w.e.		57 €

SALLE des LOISIRS (par jour)		Varennais	NON Varennais
ARRHES (forfait)	à signature du contrat	100 €	100 €
Grande Salle carrelée	Vin d'honneur (avec verres)	43 €	73 €
	Autres utilisations	85 €	224 €
	Chauffage	56 €	56 €
Petite Salle	Vin d'honneur (avec verres)	31 €	53 €
	Autres utilisations	51 €	96 €
	Chauffage	16 €	16 €
Ensemble des salles	Bal, dîner dansant	236 €	535 €
	Mariage	187 €	424 €
	2ème jour	85 €	224 €
	Chauffage	56 €	56 €
Cuisine		71 €	119 €
Vaisselle (sans traiteur)	les 50 couverts	38 €	67 €
Sonorisation		73 €	73 €

INTERCOMMUNALITÉ

• Confluence Loire et Vienne : la nouvelle enquête publique sur le projet de classement au titre des sites « de la Confluence Loire et Vienne » se déroulera du lundi 5 décembre 2016 au jeudi 12 janvier 2017 inclus. Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier pendant les horaires d'ouverture de la mairie. Le commissaire enquêteur recevra les observations du public le mardi 20 décembre de 9h à 12h en mairie.

Réunions diverses

- SIVM du Pays Allonnais : Gilles Talluau indique que l'emprunt pour la maison de retraite du Bois Clairay a été contracté pour 20 ans auprès du Crédit agricole. Les communes devront de ce fait participer à hauteur de 6.51€ par habitant par an. Cette somme devra être inscrite au budget 2017.
- Michel LAMAND a assisté à plusieurs réunions sur le PLUI au cours duquel un technicien a expliqué comment définir les différents enjeux (économique, écologique, habitat...) et les risques qui seront à prendre en compte lors de l'établissement du PLUI.

Michel LAMAND indique que la banque d'accueil de l'Agence Postale communale va être changée le mardi 6 décembre 2016 par des agents de la Poste. Des travaux d'amélioration de la zone d'accueil et des bureaux vont être réalisés à la mairie (plafond suspendu, éclairage, remplacement des radiateurs et réfection des toilettes), les entreprises ont été consultées.

Val d'Authion : Renforcement / Etanchéification de la digue à Varennes/Loire

Gilles TALLUAU informe le conseil qu'il a bon espoir que le renforcement la levée de la Loire se concrétise enfin. De par la loi de décentralisation, la compétence de la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) a été confiée aux intercommunalités. A compter du 1^{er} janvier 2018, cette compétence sera obligatoire. L'Etat devrait financer 80 % des travaux nécessaires aux renforcements de la Levée et les 20 % restant devraient revenir aux intercommunalités. Pour étanchéifier la levée le long de Varennes-sur-Loire, la direction départementale de l'équipement n'aura pas recours à la technique des palplanches employée lors des opérations précédentes mais à un système employé fréquemment en Hollande qui coûte deux fois moins cher et revient à 1 000 € le mètre. Pour la 1^{ère} tranche, 3 900 mètres de digue sont à étanchéifier des Trois Maillets au Pont de Montsoreau pour un montant de 4.3 millions d'euros et 160 m à hauteur des Petits Champs pour 200 000 euros. Pour la 2^{ème} tranche consisterait à épaissir la digue sur 2 360 m pour un coût de 2 millions d'euros en ajoutant des massifs drainant, des grillages anti-fouisseurs et un chemin de service côté val.

ESPACES VERTS

Plantations de haies

François BERNARD et Ralph MILLERAND ont rencontré le 2 novembre M. Laurent TERTRAIS de l'Association EDEN pour choisir les essences pour les plantations de haies prévues en 2017. 1 377 m vont être plantés dont 1 057 m pour la commune (rue de l'Aulnay, rue du Bas Chavigny) et 320 m pour les particuliers (rue de Gaure et rue du Bas Chavigny).

Projet d'espaces verts

François BERNARD indique que la commission espaces verts s'est réunie le 4 novembre dernier pour étudier le projet d'aménagement de la Place du Jeu de Paume, de la Place du Parking de la Paix et de la rue des Baraudières.

Trois plans d'aménagement sont présentés par François BERNARD et Ralph MILLERAND et voté à l'unanimité. La prochaine commission du 02/12/2016 déterminera les essences et le calibre des hautes tiges (arbres). Ralph MILLERAND rappelle l'utilité de la gestion différenciée et sa stricte mise en œuvre.

Questions diverses

- Gilles TALLUAU informe que le tabernacle de l'Église a été restauré par la paroisse St Thérèse en Haute Vallée et remercie les donateurs. Il précise que cette restauration est une réussite qui valorise et renforce le patrimoine de notre commune.
- M. le Maire indique qu'un courrier va être adressé aux habitants de la Place du Jeu de Paume pour les informer que dans le cadre de la lutte pour l'éradication du pigeon biset feral une action de tir à la carabine à air comprimé aura lieu le jeudi 8 décembre à la tombée de la nuit en présence du FDGDON, et quelques responsables de l'association de la maison de la nature et de la chasse. Dans ce même

courrier, il demande aux habitants de stationner sur la place lors du passage de la balayeuse dans le centre-bourg, le planning 2017 des passages est joint au courrier.

- Gilles TALLUAU donne lecture de la carte de remerciement de Simon GUILMET 4 L Trophées.
- Gilles TALLUAU informe le conseil que lors d'un rendez-vous le 4 octobre dernier entre Mme la Préfète de Maine-et-Loire et M. DAVY Président de l'AMF, de l'application au 1^{er} mars 2017 des nouvelles modalités d'instruction des cartes nationales d'identité. Seules les mairies équipées des dispositifs de recueil numérisé des empruntes seront habilitées à recevoir les demandes de cartes nationales d'identité. Il déplore cette nouvelle directive visant encore une fois à vider les communes de leurs substances en provoquant une réduction progressive et insidieuse des services de proximité.
- Jean-Luc JOULIN indique que les travaux d'enrochement du canal de l'Echeneau sont terminés et que les travaux réalisés par le SMBAA donnent entière satisfaction.
- Christine JOUSSELIN a assisté à l'Assemblée Générale de l'Association des Amis de l'Orgue. Le bilan financier est très satisfaisant. L'année 2016 a été une année transitoire, 2 concerts ont eu lieu, 3 seront organisés en 2017. Elle a également assisté au comité de pilotage de Vivado au cours de laquelle il a été annoncé qu'une troupe de théâtre avait été créée, que la fête de la brouette aurait lieu le 2 juillet 2017.
- Alain LECHAT indique que les travaux de voirie rue des Sables, rue du Marais aux Sables et rue de Mongeville sont terminés. Ceux de la rue de l'Aulnay seront réalisés au printemps dès que le temps le permettra.
- Michel LAMAND rappelle que les réunions de chantier pour les travaux de la MSP ont lieu tous les mardis à 14h30 ; celles pour les travaux de renforcement de ligne rue des Sabotiers ont lieu le mercredi matin à 9h00. Le dossier d'appel d'offre pour la réfection de la toiture de la salle des sports est en cours.
- La préparation des colis de Noël aura lieu le mercredi 7 décembre 2016 à 10h30 en mairie.

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le mercredi 14 décembre 2016 à 20h30.

La séance est levée à 22h55.

G. Talluau	S. Bellanger	M. Lamand	A. Lechat	C. Jousselin	F. Bernard
Y. Mabileau	C. Langé	Jl. Joulin	S. Gégu	E. Jamet	V. Coulbary
M. Chapu	J. Pearson	M. Lechat	M. Nays	B. Saint-Cast	R. Millerand
D. Chevallier					